



Montreuil, le 2 octobre 2024

À Monsieur KASBARIAN, Ministre de la Fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique

Copie à

Daniel MONTIN, Directeur de cabinet

Olivier BREUILLY, Directeur de cabinet adjoint

Marie GALLOO-PARCOT, Conseillère sociale

Monsieur le Ministre,
Madame, Messieurs,

Dans le prolongement de notre réunion bilatérale du lundi 30 septembre dernier et avant l'organisation d'une éventuelle nouvelle réunion avec la CGT et, plus largement, l'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels de la Fonction publique, nous nous permettons de revenir vers vous au sujet de la politique salariale dans la fonction publique.

Sans prétendre à la moindre exhaustivité dans le présent courrier, la CGT réitère l'importance du contentieux salarial dans la Fonction publique.

Force est de constater que dans sa déclaration de politique générale, Michel BARNIER n'a rien déclaré sur la valeur du point d'indice. La CGT réitère l'urgence d'une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice de 10 % à minima. L'année 2024 ne saurait être une année blanche pour les agent.es publics.

Par ailleurs, nous vous confirmons notre demande d'ouverture d'un processus de négociation devant notamment porter sur :

- De nouvelles mesures de portée générale au titre des années 2025 et suivantes ;
- L'indexation de la valeur du point de l'indice sur l'évolution de l'inflation ;
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes intégrant la revalorisation des filières à prédominance féminine ;
- La refonte des grilles indiciaires.

Lors de l'audience, la CGT vous a demandé ce qu'il en était de la publication du texte de reconduction de la garantie individuelle du pouvoir d'achat - GIPA.

Vous avez indiqué réfléchir à une autre utilisation des fonds mobilisés - sans donner plus de précisions - au titre du financement de la GIPA et sollicité le point de vue de la CGT.

Même si la politique salariale devant être mise en œuvre dans la Fonction publique appelle des réponses aux revendications portées par la CGT et rappelées ci-dessus, la CGT vous confirme par la présente la nécessaire reconduction de la GIPA.

Restant à votre disposition,

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT Fonction publique,

Sylviane BROUSSE
Coordinatrice CGT FP

Natacha POMMET
SG FD Services publics

Mireille STIVALA
SG FD Santé et Action sociale

Christophe DELECOURT
SG UFSE